Ville de
BORDEAUX

Procédure de participation du public par voie électronique

Demande de permis d'aménager n° PA 033 063 26 0 0004

Aménagement de 11 lots sur un tènement foncier d'environ 54 000 m² (pour une surface de plancher d'environ 52 000 m²) et création de voies

8001 cours Charles Bricaud - Bordeaux

(parcelles TV2p, TV3 et TV4p)

Motifs de la décision

À l'issue de la participation du public par voie électronique, l'autorité compétente a procédé à un examen de la procédure.

Il a été constaté qu'aucune **contribution ni proposition n'a été recueillie.**

Cet examen n'a pas fait apparaître d'élément nouveau de nature à remettre en cause les analyses réalisées au cours de l'instruction ni les conclusions de l'étude d'impact actualisée.

L'absence d'observation ou de proposition formulée dans le cadre de cette participation du public par voie électronique sur la demande de permis d'aménager PA 033 063 26 0004 n'est pas de nature à remettre en cause la légalité, l'économie générale ou les caractéristiques essentielles du projet, ni à justifier une modification de la décision envisagée.

Le présent document est mis en ligne sur le site internet de la participation de la ville de Bordeaux.